

Tribune libre

Education : il n'y a rien à négocier avec Châtel et le gouvernement Non aux contre-réformes et à la casse de l'Ecole publique (11.03)

(Front syndical de classe)

Le 10 mars

Depuis des années, l'Education nationale, de la Maternelle à l'Université, subit des contre-réformes successives et des suppressions massives de postes, par dizaines de milliers.

Ces attaques s'inscrivent dans un cadre général défini par le grand patronat, au niveau européen, autour de quelques objectifs centraux : faire que l'école réponde à ses besoins en main-d'œuvre ; diminuer les dépenses éducatives ; augmenter la sélection sociale ; faire que l'école assure encore mieux sa domination idéologique. Le tout dans un cadre autoritaire de plus en plus pesant.

C'est ainsi qu'en France, la LOLF – et la RGPP qui en découle - est un instrument radical de casse du statut de la fonction publique et organise une dégradation absolue des services publics et donc une réduction drastique de la satisfaction des besoins populaires. L'adoption de cette loi organique est en cohérence avec les décisions de l'Union européenne où la notion de service public n'existe pas (le statut de la Fonction publique en France a un caractère progressiste qui n'existe nulle part ailleurs en Europe) mais est remplacée par celle de services d'intérêt général et services d'intérêt économique général. Parallèlement, c'est au sommet de Lisbonne en 2000 que la stratégie éducative européenne a été définie explicitement autour d'« un programme ambitieux en vue de moderniser les systèmes de sécurité sociale et d'éducation » : l'éducation et la formation sont ravalées au rang d'instruments pour les « politiques de l'emploi » et les systèmes éducatifs doivent se rapprocher du milieu professionnel (y compris par l'inculcation de « l'esprit entrepreneurial »), s'« adapter » à la nouvelle donne technologique et aux exigences de compétences et de flexibilité, en laissant aux entreprises le contrôle de la formation professionnelle. Leur mission prioritaire est de donner à la masse des enfants un bagage de compétences et de comportement (le « socle commun » aujourd'hui au collège) suffisant pour accéder à l'emploi et s'inscrire dans une perspective de « formation tout au long de la vie ».

La réforme Châtel, à l'image des précédentes, est dans le droit fil de ces injonctions : forte diminution des horaires et suppression de fait des dédoublements, casse des disciplines universitaires, autonomie des établissements pour une large part des formations avec à terme les programmes nationaux disciplinaires assurant l'égalité entre les territoires et garantissant le caractère national des diplômes, remplacement des connaissances démontrées par les « compétences »

Si bien qu'après les réformes LMD et LRU, la loi Fillon, les décrets Darcos-Pécresse, la réforme Châtel, les EPEP, la « réforme de l'Etat », la LOLF, la « décentralisation », la loi sur la mobilité..., l'Education nationale, la Recherche publique et le statut des fonctionnaires sont tout simplement menacés de mort.

Face à cette situation, les luttes sectorielles dans l'Education sont nombreuses depuis des années. L'année dernière, le supérieur a mené une grève historique contre la casse de la recherche publique, de l'université et de la formation des enseignants. Aujourd'hui, le Second degré (lycées, collèges) est en première ligne contre la réforme Châtel et les décrets portant sur l'autonomie des établissements d'enseignement.

Le 12 mars, poussées par les mobilisations locales, à commencer par celles de la Région Parisienne, toutes les organisations syndicales des lycées et collèges (sauf le... Sgen-CFDT) appellent à une journée d'action contre « la réforme des lycées, la réforme de la voie professionnelle qui aggravent encore les conditions d'enseignement, celle du statut régissant les établissements (EPL), la politique budgétaire qui dégrade toujours plus les conditions de travail et d'étude et réduit l'offre de formation ».

Cette journée doit être un succès et il faut tout faire pour assurer sa réussite. Mais le risque est qu'elle ne soit qu'une journée d'action sans suite réelle, permettant au pouvoir de passer ses réformes les unes après les autres. Les direction syndicales qui continueraient à temporiser ou à feindre de négocier porteraient une lourde responsabilité : il n'y a rien à gagner en discutant à la marge la régression avec ce gouvernement de casseurs. Seul le rapport de force le fera reculer.

C'est pourquoi il est indispensable que la mobilisation à la base parvienne à déboucher sur des liens entre établissements, entre départements, et que partout les enseignants, lycéens, parents se coordonnent pour exiger le retrait total des suppressions de postes et des projets destructeurs, avec un plan de lutte national posant la question de la grève reconductible mais aussi de l'unité d'action des services publics et de la solidarité public-privé des salariés.

Car cette mobilisation sectorielle ne doit pas être coupée des autres luttes qui se développent dans le pays, dans la justice, dans la santé, dans l'industrie (automobile et métallurgie, raffineries...), dans les transports...

Le monde du travail subit une attaque frontale de la part de pouvoir du grand capital depuis de nombreuses années (gouvernements et présidents de la république successifs, UE, MEDEF,...) qui se renforce actuellement et frappe avec une violence inouïe la grande majorité de la population : destruction de l'emploi, baisse du pouvoir d'achat des salaires, protection sociale, statuts, conventions collectives, laïcité, libertés syndicales et démocratiques attaquées... C'est pourquoi la mobilisation dans l'Education doit aussi être portée par la perspective d'une mobilisation générale public/privé contre les attaques menées par un gouvernement Sarkozy qui n'est rien d'autre que le syndic des intérêts des grands groupes capitalistes du CAC 40.

Les efforts unitaires à la base (inter pro et intersyndicaux) seront décisifs pour construire à partir des luttes le tous ensemble en même temps, seul capable d'imposer le rapport de force et la défaite du pouvoir du capital.